

## **Inscription aux transports scolaires 2018-2019**

Pour les élèves des communes de :

- Acon
- Breux sur Avre
- Courdemanche
- Droisy
- Illiers l'Evêque
- Marcilly la Campagne
- Mesnil sur l'Estrée
- Moisville
- St Germain sur Avre

Les inscriptions aux transports scolaires se dérouleront à la mairie de St Germain sur Avre :

Mairie  
1 place de Gaulle  
27320 St Germain sur Avre

Les inscriptions peuvent s'effectuer le lundi de 13h00 à 16h00, les mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00.

En dehors de ces heures les dossiers peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie. Si les dossiers sont accompagnés d'un chèque la carte sera alors envoyée à la famille.

Les modes de paiement acceptés sont le numéraire et les chèques.

La tarification est la suivante :

- 40€ pour les primaires (maternelle et élémentaire)
- 80€ pour les collégiens et lycéens (interne et demi-pensionnaire)

Contact par mail : [mairie@stgermainsuravre.fr](mailto:mairie@stgermainsuravre.fr)

Contact par téléphone : 02.32.58.07.76